

« donc la vie dans les poèmes » Bernard Chambaz

Prix professionnel poésie

APPEL À CANDIDATURES

La conférence des directeurs d'IUFM et le Printemps des Poètes, manifestation nationale, proposent un prix des **écrits professionnels autour de la poésie**.

Le Mémoire

Ce prix s'adresse aux professeurs des écoles stagiaires (PE2) inscrit en 2^e année d'IUFM réalisant un écrit professionnel consacré à **l'appropriation de la poésie contemporaine à l'école primaire**, durant l'année scolaire **2007-2008**

Le Jury

Le lauréat sera sélectionné par un jury composé de poètes, enseignants et documentalistes, sous la présidence de Jean-Pierre Siméon, directeur artistique du Printemps des Poètes et professeur en IUFM.

La remise du Prix

Une remise du Prix aura lieu à l'automne 2008 dans un lieu prestigieux lié à la poésie ou à l'enseignement. Il s'agit là d'une distinction honorifique.

Les participants à ce prix s'engagent à accepter la mise en ligne de leur écrit sur le site du Printemps des Poètes.

Délaï et dossier

Le dossier de candidature doit être envoyé au directeur de l'IUFM qui le transmettra, selon une procédure qu'il aura définie au sein de son institut, avant **le 30 juin 2008** à Célia Galice – Le Printemps des Poètes.

Le dossier devra comprendre :

- Un exemplaire de l'écrit professionnel au format papier et un exemplaire informatique
- Une fiche signalétique regroupant :
 - Les coordonnées du centre IUFM (nom, adresse postale, téléphone, mail) et celles du formateur ayant dirigé le mémoire
 - Les coordonnées du stagiaire ainsi qu'une adresse où le candidat peut être joint au dernier trimestre 2008
 - Un court CV présentant le parcours universitaire et professionnel du professeur stagiaire
 - Un intitulé et un résumé du mémoire de 5 lignes
- Une enveloppe timbrée format 11x22 cm

Contact

Célia Galice - Responsable du milieu scolaire et universitaire
Le Printemps des Poètes - 6 rue du Tâge – 75013 Paris
tel : 01 53 80 42 50 - c.galice@printempsdespoetes.com
www.printempsdespoetes.com

Ce prix est soutenu par la Casden-Banque Populaire